

Zidan MOHAMMED

**ÉTAT ET TRIBU
DANS LE MONDE ARABE**

Deux systèmes pour une seule société

Préface de
Seif il-Islam Mouammar KADHAFI

L'Harmattan

Remerciements

Mes remerciements vont naturellement à mon directeur de thèse, Monsieur Edmond Jouve, pour la confiance qu'il m'a témoignée tout au long de mes recherches.

Je remercie également Madame Dominique Bangoura, Monsieur Christian Lochon et Monsieur l'Ambassadeur Christian Graeff, qui ont accepté de juger ce travail.

Merci à Martine Le Bec pour nos mille et une disputes et nos discussions passionnées sur le monde arabe.

Je n'oublie pas Ghada Faiyad, qui a toujours été à mes côtés dans les moments difficiles.

Je remercie enfin tous ceux et celles qui, par leurs discussions et suggestions, ont enrichi ma pensée : les professeurs Maurice Flory et Guy Feuer, Monsieur l'Ambassadeur Mohamed Al-Aswad, un grand frère et ami pour toujours, ainsi que Frédérique Vermersch, Hélène Bravin et Faruk Cecen pour leur soutien sans limites.

« Ce n'est pas seulement pour vivre ensemble, c'est pour vivre bien ensemble qu'on s'est mis en État ».

ARISTOTE, La Politique

« La faculté de vivre dans le désert n'existe que chez les tribus animées d'un fort esprit de corps ».

IBN KHALDOUN, Al-Moqaddimât

*Je dédie ce travail à la mémoire de mon père, à celle avec qui
il a partagé sa vie, ma mère, et à ceux auxquels il a donné la vie :
Abdusalam, Mohamed, Mahara, Saleh et Zarouk.*

ÉTAT ET TRIBU DANS LE MONDE ARABE

Deux systèmes pour une seule société

PRÉFACE	15
INTRODUCTION.....	17
PREMIÈRE PARTIE :	
APPROCHE SOCIOPOLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ ARABE.....	23
CHAPITRE PREMIER : L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ.....	26
Section I - Au commencement était la tribu.....	27
§ 1- L'organisation tribale de la société arabe ancienne	28
§ 2- L'Islam, véritable révolution sociale.....	32
§ 3- Le retour du tribalisme.....	37
Section II - Une société devenue multiple.....	42
§ 1- Les symptômes d'une fragmentation.....	44
§ 2- La fragmentation de la société arabe.....	49
§ 3- Les sociétés arabes d'aujourd'hui.....	53
A- Le Maghreb.....	55
B- La Vallée du Nil.....	58
C- Le Croissant fertile.....	59
D- Les Pays du Golfe.....	62
E- La Corne de l'Afrique.....	64
F- Les diversités des pays arabes.....	65
DEUXIÈME CHAPITRE : LA DUALITÉ DE LA SOCIÉTÉ ARABE.....	69
Section I - La tribu, phénomène naturel.....	71
§ 1- La tribu comme ordre social.....	76
A- La tribu : structures et conjonctures.....	81
1- <i>L'organisation interne de la tribu arabe</i>	82
2- <i>Le pouvoir au sein de la tribu arabe</i>	86
3- <i>La vie économique</i>	87
4- <i>La vie culturelle</i>	89
5- <i>La place de la femme au sein de la tribu</i>	90
B- La tribu, armature de la société.....	93
1- <i>Les liens de parenté, le « nasab »</i>	94
2- <i>La valeur de la solidarité, l'« assabiyya »</i>	96
3- <i>L'esprit de vengeance, le « thâ'r »</i>	98

4- <i>Le concept de l'honneur, le « charaf »</i>	99
5- <i>La valeur de la générosité, le « karam »</i>	101
§ 2- <i>La tribu comme ordre politique</i>	103
A- <i>La tribu en tant qu'entité homogène</i>	109
1- <i>Le contrôle du territoire</i>	110
2- <i>La constitution des alliances</i>	113
3- <i>Le règlement des conflits</i>	116
4- <i>La création des zones d'influence</i>	118
5- <i>Le soutien des membres en conflit</i>	122
B- <i>L'esprit tribal comme forme de pouvoir</i>	124
1- <i>L'audace</i>	126
2- <i>L'entêtement</i>	128
3- <i>La nervosité</i>	130
4- <i>La bravoure</i>	132
5- <i>La méfiance</i>	134
6- <i>La fierté</i>	136
Section II - L'État, phénomène importé	139
§ 1- <i>La notion originelle de l'État</i>	142
A. <i>L'apparition du concept</i>	142
1- <i>Le problème de définition</i>	144
a) <i>Le territoire</i>	146
b) <i>La population</i>	148
c) <i>L'autorité politique, « la souveraineté »</i>	152
2- <i>L'émergence de la notion d'État</i>	154
a) <i>La théorie du contrat</i>	155
b) <i>Les théories des conflits</i>	158
c) <i>La théorie de l'institution</i>	161
B- <i>L'extension du concept</i>	164
1- <i>Une extension naturelle</i>	165
a) <i>La Prusse et la Russie</i>	166
b) <i>Le Proche-Orient</i>	167
c) <i>L'exemple japonais</i>	170
2- <i>Une extension forcée</i>	172
a) <i>L'Asie</i>	173
b) <i>L'Afrique subsaharienne</i>	174
c) <i>L'Amérique latine</i>	176
§ 2- <i>L'adoption de la notion de l'État dans le monde arabe</i>	176
A- <i>Le problème théorique et ses difficultés</i>	179
1- <i>La notion de l'État dans la culture politique islamique</i>	182
a) <i>Le courant islamique traditionnel</i>	184
b) <i>Le courant islamique modéré</i>	187

2- Le concept de l'État dans la pensée politique arabe contemporaine.....	190
B- La solution pratique.....	194
1- Les systèmes étatiques arabes.....	196
a) Les systèmes monarchiques.....	197
b) Les systèmes républicains.....	200
2- Les caractéristiques principales de l'État arabe.....	206
a) Un État en quête de légitimité.....	207
b) Un État en rupture avec la société.....	208
c) Un État militarisé.....	210
d) Un État à la recherche d'une identité.....	211
e) Un État tribalo-dynastique.....	213

DEUXIÈME PARTIE :

TRIBU, TRIBALISME ET SYSTÈME ÉTATIQUE DANS LES SOCIÉTÉS ARABES CONTEMPORAINES	217
---	-----

CHAPITRE PREMIER : TRIBU ET ÉTAT, LA DIFFICILE COHABITATION.....	220
--	-----

Section I – Les éléments favorables.....	221
---	------------

§ 1- Au niveau social.....	222
A- L'expérience commune.....	224
B- La complémentarité structurelle.....	229
C- La tribu comme une force mobilisatrice pour l'État.....	234
D- L'État comme un garant de l'équilibre tribal.....	238
§ 2- Au niveau politique.....	242
A- Le partage des champs d'action.....	244
B- Le domaine de la défense.....	247
C- La place de la religion.....	250
D- La tribu et le règlement des conflits étatiques.....	254

Section II - Les éléments défavorables.....	258
--	------------

§ 1- Au niveau social.....	260
A- Le poids de la tradition.....	261
B- La situation de la femme.....	265
C- La hiérarchie sociale.....	269
D- La justice.....	272
§ 2- Au niveau politique.....	277
A- Le problème d'identité.....	278
B- Le problème administratif.....	283
C- Le tribalisme comme obstacle à la démocratie.....	286

D- La « tribalisation » du pouvoir politique.....	291
---	-----

DEUXIÈME CHAPITRE : TRIBALISER L'ÉTAT OU ÉTATISER LA TRIBU..... 297

Section I – L'État au service de la tribu..... 299

§ 1- Sur le plan politique.....	303
A- Convertir la tribu en une formation politique.....	304
B- Adapter le système administratif à la réalité tribale.....	308
C- Reconnaître l'appartenance tribale comme élément de l'identité nationale.....	311
§ 2- Sur le plan économique.....	314
A- Reconnaître la tribu comme une entité économique.....	315
B- Engager des réformes institutionnelles et structurelles qui déterminent le rôle de la tribu dans le domaine économique.....	318
C- Intégrer la culture tribale dans la dimension sociale du développement.....	320
§ 3- Sur le plan socioculturel.....	322
A- Favoriser le rôle de la tribu en tant que cadre social.....	323
B- Considérer l'héritage tribal comme une partie du patrimoine national.....	326
C- Inclure la culture tribale dans les programmes officiels de l'État.....	328

Section II – La tribu au service de l'État..... 330

§ 1- Sur le plan politique.....	334
A- Ouvrir le système politique à la participation des tribus.....	336
B- Détribaliser le pouvoir politique.....	338
C- Renforcer l'autorité de l'État.....	341
§ 2- Sur le plan économique.....	344
A- Restreindre l'activité économique des tribus.....	345
B- Limiter l'influence de la culture tribale sur les comportements des individus.....	348
§ 3- Sur le plan socioculturel.....	351
A- Mettre l'activité sociale des tribus sous le contrôle des institutions étatiques.....	352
B- Renforcer l'identité nationale.....	354
C- Créer une symbiose entre les principes fondamentaux de l'État et les valeurs positives de la culture tribale	356

CONCLUSION GÉNÉRALE..... 359

ANNEXES.....	365
Annexe I La Ligue Arabe	366
Annexe II Le monde arabe sous la domination étrangère.....	370
Annexe III La Tribu dans le Livre Vert, Mouammar Kadhafi.....	371
Annexe IV Déclaration d’Alexandrie mars 2004.....	373
BIBLIOGRAPHIE.....	389

NOTES SUR LA TRANSCRIPTION ARABE

En ce qui concerne les noms des tribus arabes, nous avons adopté les modalités suivantes :

Lettre	Inscription en arabe	Transcription
<i>hemza</i>	ء	'
<i>alif</i>	ا	â ou a
<i>bâ'</i>	ب	<i>b</i>
<i>tâ'</i>	ت	<i>t</i>
<i>thâ'</i>	ث	<i>t</i>
<i>jîm</i>	ج	<i>j</i>
<i>hâ'</i>	ح	<i>h</i>
<i>hâ'</i>	خ	<i>h</i>
<i>dâl</i>	د	<i>d</i>
<i>thâl</i>	ذ	<i>d</i>
<i>râ'</i>	ر	<i>r</i>
<i>zâ'y</i>	ز	<i>z</i>
<i>sîn</i>	س	<i>s</i>
<i>sîn</i>	ش	<i>s</i>
<i>sâd</i>	ص	<i>s</i>
<i>dâd</i>	ض	<i>d</i>
<i>tâ'</i>	ط	<i>t</i>
<i>zâ'</i>	ظ	<i>z</i>
<i>‘ayn</i>	ع	<i>c</i>
<i>gayn</i>	غ	<i>g</i>

<i>fâ'</i>	ف	<i>f</i>
<i>qâf</i>	ق	<i>q</i>
<i>kâf</i>	ك	<i>k</i>
<i>lâm</i>	ل	<i>l</i>
<i>mîm</i>	م	<i>m</i>
<i>nûn</i>	ن	<i>n</i>
<i>hâ'</i>	ه	<i>h</i>
<i>wâw</i>	و	<i>w</i> ou <i>û</i>
<i>yâ</i>	ي	<i>y</i> ou <i>î</i>

1- Pour l'élaboration de ce tableau, nous nous sommes inspirés du modèle de transcription arabe, adopté par Pierre Bonte, Édouard Conte, Constant Hamès et Abdel W. Ould Cheikh dans leur ouvrage collectif intitulé : « *Al-Ansâb, La quête des origines : Anthropologie historique de la société tribale arabe* », Paris, MSH, 1991. Toutefois, nous tenons à préciser que l'inscription adoptée dans ce travail n'est pas identique à l'inscription du *hassânyya*, dialecte de Mauritanie, adoptée dans l'ouvrage mentionné ci-dessus.

2- Par souci de simplicité, nous n'avons appliqué ce modèle de transcription arabe que sur les noms des tribus arabes et les noms propres très peu connus en langue française. Pour les noms des tribus arabes ayant fait l'objet d'une ou de plusieurs études en langue française et les noms propres dont l'usage est courant en Français, nous avons adopté la transcription la plus simple ou la plus courante.

PRÉFACE

Les parents de l'auteur de ce livre étaient des bédouins bergers et membres d'une tribu qui constituait leur patrie, leur descendance, leur soutien et leur refuge. Le voilà aujourd'hui étudiant dans l'une des villes les plus variées, les plus cosmopolites et les plus civilisées du monde, vivant dans une culture presque opposée à celle des siens, de sa tribu et de ses ancêtres. Il s'agit là d'un témoignage supplémentaire de la transformation de la société libyenne qui, en l'espace d'à peine deux générations, est passée d'un patchwork de tribus éparpillées et refermées sur elles-mêmes à une société moderne étatisée.

Cet État, qui représente et protège chaque Libyenne et chaque Libyen indépendamment de son appartenance tribale et sociale, prône l'égalité en droits et en devoirs de ses citoyens et leur appartenance à la patrie et non à la tribu. Cette patrie est notre nouvelle tribu qui, chaque année, ouvre le monde du travail à des milliers de jeunes Libyennes et de jeunes Libyens afin qu'ils participent à son développement et à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de leurs concitoyens.

C'est ainsi que les membres des tribus d'hier, qui étaient des bergers analphabètes et aveuglément solitaires, sont devenus aujourd'hui les diplômés de grandes écoles et universités européennes, américaines ou libyennes. Leur tribu d'aujourd'hui, la Libye, les envoie ainsi à l'étranger afin qu'ils en reviennent, riches d'enseignements, en fils bénis et soldats fidèles.

Seif il-Islam Mouammar Kadhafi

Président de la Fondation Kadhafi pour le Développement

INTRODUCTION

La plupart des études récentes, consacrées à la crise politique que vit le monde arabe aujourd'hui, mettent l'accent sur la religion en la désignant souvent comme seul facteur explicatif du malaise qui se manifeste dans les sociétés arabes. Des analyses, pourtant faites par des Modernistes, voire des Orientalistes, se focalisent uniquement sur l'Islam, dans leur quête de comprendre la mutation vécue par la société arabe depuis la disparition de l'État musulman supposé, et l'émergence de la notion d'État-nation. Ainsi, nous rencontrons de plus en plus des expressions, devenues assez fréquentes, telles que « le monde arabo-musulman », « la pensée arabo-musulmane », et surtout « l'État arabo-musulman ». Cette première esquisse terminologique permet deux constats.

Premier constat : bien que la naissance de l'Islam ait constitué l'évènement majeur du VI^e siècle, qui devait marquer ensuite l'histoire des Arabes jusqu'à nos jours, il faut relever qu'une culture arabe générale a existé à toutes les époques. Une particularité qui s'est manifestée, à travers la langue, la musique, la poésie, les mœurs et les coutumes sociales. Cette culture arabe est fondée presque exclusivement sur la tribu, en tant que structure sociopolitique, et le tribalisme comme esprit dominant dans la conscience collective de la société. Certes, il nous est difficile aujourd'hui de faire la part de ce qui découle de l'histoire de l'Islam, une religion née en terre arabe et qui fut, selon Bourhan Ghalioun, « *le dernier refuge de la langue et de la culture arabes* »¹, et de ce qui est l'héritage tribal. Toutefois rien n'indique, aujourd'hui, qu'il y ait – hormis l'Islam – une similitude entre, d'une part, la société arabe d'Arabie Saoudite ou celle de Mauritanie et, d'autre part, les sociétés musulmanes non-arabes, telles qu'elles existent au Nigeria ou au Pakistan.

Nous voulons dire par là que l'Islam, en tant que religion dominante en Orient constitue le seul point commun entre plusieurs sociétés qui ne se ressemblent pas forcément. Néanmoins, concernant les Arabes, ces derniers étant les porteurs de la nouvelle religion, s'ils ont accompli leur mission, apporter une nouvelle conception de la vie aux peuples voisins, ils ont réussi à conserver pour leur part leur culture tribale et tout ce qui en découle.

Ainsi, la première précaution que devraient prendre les analystes qui veulent percer le mystère de la culture politique arabe, et comprendre le présent de la société en question, serait d'éviter les approches historico-religieuses qui font l'amalgame entre religion et société, et d'adopter plutôt une méthodologie

¹ Ghalioun (B.), *Le malaise arabe ; l'État contre la nation*, Paris, La Découverte, 1991, p. 15.

recourant, non aux textes coraniques et *hadiths*² du Prophète, mais aux sciences humaines telles que l'anthropologie, la géographie, la sociologie, les sciences politiques et économiques.

Deuxième constat : le terme « monde arabe », expression courante dans la vie politique, semble aujourd'hui n'avoir aucune signification. Apparue au cours du XIX^e siècle, avec l'arrivée des premières troupes occidentales en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, cette expression a pris une autre dimension après l'effondrement de l'Empire ottoman et la chute du califat en 1923. Le terme « monde arabe » reste compréhensible au sens géographique, car il est l'appellation de l'ensemble des régions recouvrant le territoire occupé par les habitants arabophones : du Mont Taurus et de la Méditerranée, au nord, jusqu'à l'Océan Indien, les montagnes de l'Abyssinie, les chaînes du Soudan et du Sahara au sud ; et de l'Océan Atlantique, à l'ouest, aux montagnes de l'Iran et du Golfe Arabo-persique à l'est. En revanche, cette expression n'a presque aucun sens quand il s'agit de parler d'une nation arabe unie, encore moins d'une unité politique, simplement parce que cette dernière n'a jamais existé.

Par ailleurs, il nous apparaît indispensable, avant d'aborder le rapport entre l'État et la tribu dans les sociétés arabes, de trouver des définitions claires et précises pour des termes auxquels nous aurons recours tout au long de ce travail afin d'éviter toute confusion ou incompréhension.

Qui sont les Arabes ?

À première vue, la question peut être perçue comme banale, si l'on se réfère aux segments *ethnie*, *langue*, *territoire* et parfois aussi *religion*. Cependant, il devient extrêmement compliqué de trouver une définition pour le terme « arabe », dans la mesure où des minorités ethniques religieuses d'origines différentes vivent dans la plupart des pays arabes et où un grand nombre d'habitants ne parlent pas la langue du Coran. Enfin, s'ajoute à cette difficulté générale le fait que sur ce même territoire, appartenant à deux continents, l'Afrique et l'Asie, existe une société complètement étrangère : l'État d'Israël. À titre d'exemple, on peut lire, dans le *Manifeste* du Comité nationaliste de Syrie en avril 1936 : « ...est arabe tout homme dont la langue originelle est l'arabe ou habite en territoire arabe, à la condition que dans un cas ou un autre il ne soit pas dominé par un parti pris qui le rende incapable d'assimiler

² Textes attribués en tant que dires, gestes et approbations au Prophète Mahomet.

la nationalité arabe »³. Voilà la langue, le territoire mais aussi la nationalité, désignés comme critères fondamentaux.

En ce qui concerne notre recherche, nous entendons par « Arabes » les habitants de la péninsule arabique devenus ensuite les sujets des Empires ayant le contrôle de l'espace dit monde arabe, mentionné plus haut et composé de vingt-deux pays membres de la Ligue arabe⁴. On peut citer une autre définition célèbre de l'*arabité*, faite par l'historien britannique des Arabes et de l'Islam, H.A.R. Gibb : « *Sont arabes, dit-il, tous ceux pour qui l'évènement central de l'histoire est la mission de Mahomet et la mémoire de l'Empire arabe et qui, en outre, chérissent la langue arabe et son héritage culturel comme leur possession* »⁵.

Cette définition paraît la plus complète car elle insiste sur une langue et une culture communes même si, elle ne distingue pas clairement l'Arabe du Musulman. Faut-il préciser que l'Islam se veut une religion universelle qui ne s'adresse pas exclusivement aux Arabes ? De plus, islamisme ne veut pas dire arabité, et encore moins arabisme. Cela nécessite une explication de ces trois termes souvent confondus.

Arabité, arabisme, islamisme

À l'origine, l'*arabité* est une donnée tribale, car les Arabes se considèrent jusqu'à présent comme les descendants du même ancêtre, *Ya'arob Ibn Qâhtan*, ayant vécu dans le sud de l'Arabie bien longtemps avant la prédication du prophète Mahomet.

L'*arabisme*, quant à lui, est une idéologie fondée sur un choix culturel et politique. Au XX^e siècle, il s'incarne dans le nationalisme arabe. En fait, il s'était affirmé dès les premières décennies de l'Hégire. Porteurs privilégiés du *Message* révélé dans leur langue, les Arabes avaient expérimenté la symbiose entre la foi et la tribu, entre l'islam et l'*arabité*. Les Omeyyades, par exemple, ont affiché leur arabité et imposé leur arabisme. Ils ont constitué le plus vaste empire depuis Alexandre en s'appuyant sur les vertus et les valeurs issues de la culture tribale telles que l'honneur du clan, le courage, la générosité ou l'hospitalité.

Plus précisément, l'appartenance à la nation arabe est sentie aujourd'hui comme une réalité, voire comme une expression de l'identité nationale. Quant à l'*arabisme*, il apparaît plus comme une idéologie ou un courant de pensée

³ Flory (M.), Korany (B.), Mantran (R.), Camau (M.), Agate (P.), *Les régimes politiques arabes*, Paris, PUF, 1^{ère} édition, 1991, p.16.

⁴ Cf., Annexe I.

⁵ Gibb (H. A. R.), "The Arabs", Oxford, *Clarendon Press*, n° 40, 1940, p. 3.

politique. Apparu au XIX^e siècle avec le mouvement de *Nahda*⁶, l'arabisme s'est affirmé, au début du XX^e siècle, comme un facteur de libération avant de s'imposer comme une force politique internationale, à partir des années 1950, avec le nassérisme et le baassisme. Volontariste, l'arabisme en tant que mouvement se veut libérateur et unificateur.

Toutefois, l'ambiguïté naîtra de ce que, pendant les premiers siècles, la foi et l'esprit tribal, l'Islam et l'arabité se confondent, le califat omeyyade étant un royaume « sociologiquement » arabe. La situation change avec le califat abbasside parce que l'ethnie persane indo-européenne et non sémite y tient un rôle prépondérant et que les conquêtes à l'Est comme à l'Ouest intègrent d'autres peuples non arabes. Les Arabes deviennent minoritaires et le royaume se transforme en un empire cosmopolite. Cependant, l'ambiguïté persiste parce que plusieurs peuples conquis s'arabisent et que la langue du Coran demeure, jusqu'à la naissance de l'Empire ottoman, la langue de la civilisation et de la culture des Musulmans, certes, mais aussi celle des Chrétiens et des Juifs d'Orient.

Quant à définir l'islamisme, il faut partir du principe que l'Islam est un choix bâti sur la croyance et qu'être musulman ne nécessite pas d'être arabe. Le Coran lui-même présente l'Islam à plusieurs reprises comme un message céleste universel qui n'exclut personne du fait de son appartenance à une race ou à une couleur. Cela explique d'ailleurs la dimension de l'État musulman qui, à partir de l'époque omeyyade, n'est plus composé uniquement des Arabes, mais comprend aussi des Égyptiens, des Berbères, des Perses et des Turcs.

Ces précisions terminologiques constituent des repères importants pour aborder la problématique qui est la nôtre. Quels rôles jouent la tribu et l'État dans le monde arabe aujourd'hui ? Existe-il une rivalité entre ces deux phénomènes qui sont de nature complètement différente ? Et enfin, peut-on envisager une cohabitation durable entre le système étatique moderne et les structures tribales au sein de la même société ou faut-il impérativement privilégier l'un de ces deux systèmes au détriment de l'autre ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut examiner les rôles joués respectivement par la tribu et l'État dans les sociétés arabes d'aujourd'hui. La tâche est particulièrement difficile car elle impose, d'une part, l'étude approfondie du phénomène tribal avec toutes ses composantes que sont la tribu, l'esprit tribal et l'individu et, d'autre part, plusieurs enquêtes préalables sur l'origine, la notion et la place de l'État dans la pensée arabe depuis ses origines ; ceci afin de rendre possible un rapprochement entre l'État arabe d'aujourd'hui et le modèle occidental de l'État-nation.

⁶ Mouvement principalement culturel s'appuyant sur une réforme linguistique et tendant à hisser la langue arabe à un niveau comparable à celui des grandes langues internationales, tout en valorisant la grande époque arabe omeyyade et abbasside.

Concernant la société arabe et son évolution, un certain nombre de spécialistes considèrent que cette société est née lorsqu'un chef de tribu Ya'arab Ibn Qâhtan réussit à rassembler quelques tribus au Yémen et s'est désigné comme leur chef suprême. Mais la majorité des historiens fait remonter cette naissance au V^e siècle, quand La Mecque passa sous la domination de la tribu de *Quraych* et que l'un de ses chefs, Qusayy, en fit un grand centre de pèlerinage en réunissant dans un seul sanctuaire, la *Ka'aba*, les principales divinités des Arabes⁷. La nouvelle société autour de l'enceinte de la *Ka'aba* gardera les principaux éléments sociaux existant déjà au sein de chaque tribu à savoir, l'esprit de solidarité et la vengeance du sang versé.

À partir du VI^e siècle, l'histoire des Arabes se confond avec celle de l'Islam et avec celle de son expansion culturelle et territoriale. Sous les Omeyyades, l'empire arabe a pris la succession des Empires byzantin et perse s'est étendu de l'Espagne au Caucase. Mais l'unité de l'Empire est rompue quelques siècles plus tard. En Asie, en Afrique comme en Espagne, de nouveaux pouvoirs autonomes ou indépendants, se créent et se consolident pour mettre fin à cette unité politique. En réalité, mis à part le Maroc qui a préservé jusqu'au début du XX^e siècle son indépendance politique, les territoires arabophones ou arabisés sont de nouveau unifiés, dès le XV^e siècle, sous l'autorité de l'Empire ottoman⁸.

L'Empire ottoman s'effondre le 30 octobre 1918. Deux ans plus tard, le Traité de Sèvres sonne le glas du califat ottoman et la région est alors partagée par les puissances mandataires: la France, la Grande-Bretagne et l'Italie⁹. La période de la colonisation occidentale constitue un vrai changement dans l'histoire des Arabes car, pour la première fois depuis l'arrivée de l'Islam, cette région n'est pas soumise à une seule autorité mais sera partagée entre plusieurs puissances étrangères¹⁰.

La fragmentation de la société arabe, plus au moins unifiée jusqu'alors, et les frontières désormais infranchissables consacrent la différenciation relative des sociétés arabes d'aujourd'hui dans la mesure où les colonisateurs ont importé, voire imposé, entre autres, leur culture et leur mode de vie aux peuples locaux. Ensuite, la période de la décolonisation s'est accompagnée, à partir des années 1950, d'une vague de nationalisme qui a traversé la région et le monde arabe en particulier, donnant naissance aux États arabes contemporains qui se veulent plus au moins tous des copies du modèle occidental de l'État-nation.

Mais derrière l'écran imposé par la différenciation coloniale subsiste en toile de fond un phénomène constant, une identité d'organisation ancrée dans

⁷ Flory (M.), Korany (B.), Mantran (R.), Camau (M.), Agate (P.), *Les régimes politiques arabes*, op. cit., p. 28.

⁸ Ghalioun (B.), *Le Malaise arabe : l'État contre la nation*, op. cit., p. 13.

⁹ Signé le 10 août 1920, à Sèvres, entre les forces alliées et la Turquie, ce traité est révisé le 24 juillet 1923 par le Traité de Lausanne.

¹⁰ Cf., Annexe II.

l'histoire du monde arabe : la tribu susceptible, par son autorité, de s'opposer, voire de dominer l'État, moule juridique commun que l'on retrouve tant en droit international qu'en droit constitutionnel. Cette concurrence d'autorité et cette rivalité de rôles peuvent prendre des formes variées et parfois conduire à l'affrontement. Elles obligent aussi à se poser d'autres questions : État et tribu peuvent-ils coexister et vivre en harmonie ? Sont-ils compatibles ? Si oui, à quelles conditions préalables ?

Ce travail n'a pas la prétention de pouvoir répondre systématiquement à toutes ces questions, qui en appellent d'autres, concernant la relation « tribalo-étatique » dans le monde arabe. Nous ne cherchons pas non plus à faire du rapport entre le système étatique et les structures tribales un facteur explicatif de tous les maux dont souffrent les sociétés arabes d'aujourd'hui. Notre ambition est simplement d'étudier les deux phénomènes, tribal et étatique, chacun dans son univers afin de pouvoir évaluer le poids de la culture tribale sur les structures politiques contemporaines. Pour percer le mystère qui entoure la relation entre l'État et la tribu dans les sociétés arabes contemporaines, il nous faut d'abord conduire une approche sociopolitique de la société arabe ; ce sera l'objet du premier chapitre de notre première partie. Le deuxième chapitre de cette partie sera consacré à l'étude de la tribu en tant que phénomène naturel et de l'État en tant que phénomène importé. Dans la seconde partie de ce travail, nous nous attacherons à l'analyse des éléments novateurs ou récurrents de la relation entre l'État et la tribu dans le monde arabe. La tâche principale de ce travail sera d'explorer les origines de la rivalité entre l'État et la tribu avant d'engager, dans le second chapitre, une analyse des perspectives de la relation « tribalo-étatique ». Ayant pour champ d'étude l'ensemble du monde arabe, nous aurons recours tout au long de ce travail à des exemples relatifs à tous les pays arabes sans exception.

PREMIÈRE PARTIE

APPROCHE SOCIOPOLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ ARABE

Aujourd'hui, un Arabe se considère-t-il comme un véritable citoyen ? Se définit-il par rapport à une nation, à une religion ou par rapport à sa tribu, voire à sa famille ? De quels droits jouit-il du fait de son appartenance à une société civile ? Enfin, la tribu est-elle à l'origine de l'échec de l'État dans le monde arabe ?

Historiquement, cet ensemble de questions ne s'est posé qu'à l'apparition de l'État dans le monde arabe au XX^e siècle. En effet, si le concept de citoyenneté est lié à l'émergence de l'État, l'individu arabe n'avait jusqu'alors connu d'attachement que pour sa famille et sa tribu. Cette réalité fondamentale s'est imposée à l'Islam qui a dû composer avec la tribu pour se faire une place d'autant plus influente au sein de la société arabe. L'individu apprend ainsi, depuis son plus jeune âge, les règles de la société à laquelle il appartient, une société imprégnée des traditions tribales où le pouvoir est, à de rares exceptions près, exclusivement réservé aux hommes.

Beaucoup de spécialistes s'interrogent aujourd'hui sur « l'invisibilité » du rôle de l'État dans les pays arabes. Comment expliquer cette absence, là où l'État devrait s'affirmer comme le seul régulateur ? Il est vrai qu'au lieu d'essayer de convaincre par son efficacité sur les plans politique, économique et social, l'État arabe cherche davantage à disposer de moyens coercitifs pour se faire respecter de ses citoyens. Certes, sur ce point, il ne se différencie pas de la notion d'État telle qu'elle est analysée par Max Weber¹¹ ; qui la caractérise par le monopole de la coercition légitime, ou par Bernard Chantebout¹² qui souligne, lui aussi, sa « violence froide ». Mais au regard de la doctrine, alors que l'État de police n'a d'autre finalité que lui-même, l'État de droit lui oppose la prise en compte de l'intérêt général de la société, des droits et des libertés des citoyens qui se hissent ainsi au rang de finalités.

L'État arabe s'apparente davantage à l'État de police qu'à l'État de droit, et pour ne viser que son intérêt propre, ignore l'étendue des tâches qui lui incombent au titre de l'intérêt général et de la satisfaction des besoins réels qu'il méconnaît le plus souvent. Tout cela souligne à quel point l'État arabe est étranger à sa propre société qui se reconnaît mal en lui. De là, des armées coûteuses dont le champ d'action dépasse rarement les frontières nationales, des

¹¹ Weber estime que l'État dispose du monopole de la coercition légitime. Cf., Weber (M.), *Le savant et le politique*, Paris, Librairie Plon, 1959.

¹² Chantebout (B.), « La théorie de la souveraineté nationale au regard du droit du peuple », colloque international de Saint-Marin, 27-29 juin 1980.

polices bien entraînées et répressives, des troupes de gendarmerie renforcées et, enfin, des réseaux complexes de services de renseignement.

Cependant, l'État arabe veut ignorer cette rupture, ce décalage avec la société, et au lieu d'assumer ses responsabilités, c'est la fuite en avant qu'il choisit. Pour justifier cet état de mobilisation permanente, l'État s'invente une mission sacrée visant, tantôt la libération nationale, combattre l'impérialisme et le sionisme, tantôt la répression « des ennemis du peuple », réprimer toute forme d'opposition au pouvoir. En d'autres mots, l'État se met en situation de guerre permanente, cherchant par là à cacher sa mésentente flagrante avec une société où la tribu et la culture tribale s'imposent comme deux pièces maîtresses dans les structures sociales. Mais en choisissant de s'absenter de la vie quotidienne et en refusant d'assumer ses responsabilités, l'État risque de laisser le champ libre à un rival de plus en plus actif : la tribu. En tant que structure sociale capable de jouer un rôle politique, cette dernière ne cesse, presque partout dans le monde arabe, de contester la suprématie de l'État au sein de la société.

La tribu justement, à l'arrivée du Prophète, avait déjà réagi de la sorte en déclarant d'emblée la guerre à la toute jeune religion, laissant l'esprit tribal des Bédouins l'emporter. Au XX^e siècle, les Arabes ont reproduit la même attitude envers l'État. Lors de la Révélation mahométienne, les membres des tribus avaient éprouvé une réelle difficulté à s'adapter à un nouveau système politique et à abandonner un mode de vie qui représentait un héritage de leurs ancêtres. Cette attitude de refus et de résistance à tout changement s'est renouvelée lorsque l'État a fait son apparition dans le monde arabe au milieu du XX^e siècle. Qui plus est, non seulement et contrairement à la religion avant lui, l'État n'avait ni argument spirituel ni conviction religieuse à proposer mais de surcroît, il devait faire face à l'opposition simultanée de la tribu et de la religion, désormais devenues inséparables¹³.

Ainsi l'histoire politique des Arabes se résume, en grande partie, en une lutte permanente entre la tribu et la toute nouvelle forme d'organisation de la société. Vis-à-vis de l'Islam tout d'abord,¹⁴ dans la mesure où l'organisation qui en résulte avait pour mission de défaire le système tribal en place, notamment à travers l'interdiction de l'esclavage ou l'émancipation de la femme. Vis-à-vis ultérieurement de toutes les occupations étrangères subies : tatare, ottomane, turque ou occidentale. Et finalement, vis-à-vis de la montée du nationalisme et de l'apparition de l'État de droit. Chaque fois que la tribu se sent menacée, elle

¹³ À ce propos, on peut constater un amalgame impressionnant au sein de la société même entre les pratiques du Prophète et de l'ensemble de la communauté musulmane de l'époque et les coutumes tribales de l'époque préislamique.

¹⁴ Le penseur Al-Daouri soutient que l'histoire de l'Islam est un combat entre la tribu et la religion. Cf., Al-Daouri (S.A.) *Introduction à l'histoire préislamique*, Beyrouth, Imprimerie catholique de Beyrouth, 1961.

utilise tous les moyens à sa disposition pour garder son hégémonie au sein de la société. Tout porte donc à croire que l'esprit tribal, s'il a certes été affaibli par l'Islam, n'a jamais disparu de la conscience collective de la société.

Au XX^e siècle, une fois l'indépendance obtenue, la vague du nationalisme passée et surtout la fin du panarabisme, le retour au tribalisme ne s'est pas fait attendre. Aujourd'hui, la tribu ne se contente plus de préserver son unité et d'imposer son influence à ses membres, mais elle s'infiltre dans les structures étatiques, déjà fragiles, et gêne le fonctionnement normal des institutions mises en place par l'État. Son influence atteint même le sommet de l'État. Il en résulte que l'État arabe, qui lors de sa création se voulait national, s'est progressivement transformé en tribalisme dynastique (comme c'est le cas dans les pays du Golfe), monarchies tribales (par exemple au Maroc, en Jordanie ou en Arabie Saoudite) ou républiques « familiales » (Syrie, Irak, Yémen entre autres).

Cette ascendance récurrente de la tribu, son éternel retour comme pouvoir dominant est sans doute le phénomène constant le plus fondamental de l'évolution historique du monde arabe.

Il ne sera cependant pas question dans cette étude de recourir à l'histoire événementielle de la société arabe car, comme le précise Abdallah Laroui, le résultat d'un tel effort ne serait qu'une image datée. Premièrement, parce que l'historien n'est pas forcément conscient de la structure implicite de la société dans laquelle il vit et, deuxièmement, celui-là n'est pas toujours libre à l'égard de ceux qui le gouvernent¹⁵.

Toutefois, nous n'hésitons pas à nous référer à la poésie et aux légendes qui peuvent mieux révéler « l'âme arabe », tout en usant d'ouvrages ou de travaux non contestés afin de parvenir à formuler une idée générale de la société arabe ancienne et, en définitive, mieux appréhender les racines de la rivalité entre l'État et la tribu, objet de notre recherche.

Cette première partie nous permettra de retracer, dans un premier chapitre, le processus de construction de la société arabe en mettant en lumière la rivalité entre l'État et la tribu. Le second chapitre sera consacré à l'étude différenciée de ces deux pôles d'influence pour les situer dans leur rapport avec la société arabe.

¹⁵ Laroui (A.), *L'État dans le monde arabe contemporain*, Cahier 3, Louvain-la-Neuve, Centre d'Études et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain (C.E.R.M.A.C.), p. 11.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ

La société arabe a vécu plusieurs périodes importantes qui ont contribué à la façonner. Dès son émergence, elle a été marquée par la présence et l'influence de la tribu comme force motrice de la vie sociale. Plus tard, c'est l'Islam qui entre en contradiction avec l'esprit tribal dominant. Finalement, la naissance du nationalisme constitue à son tour un défi à la fois pour la tribu et pour la religion. De ces deux chocs successifs, est née la société arabe d'aujourd'hui avec ses trois composantes : tribu, religion et État. Ce sont ces trois éléments fondamentaux correspondant à des moments déterminants de l'évolution du monde arabe, que nous allons examiner successivement durant ce chapitre. Cette étude est très utile car, elle nous permettra d'étudier l'évolution de la société arabe depuis l'arrivée de l'Islam jusqu'à aujourd'hui.

Étudier l'histoire de la société arabe ne nous intéresse que dans la mesure où une telle démarche peut nous aider à connaître les raisons qui ont conduit à la fragmentation de cette société. Ainsi, nous veillerons à éviter les polémiques qui entourent un certain nombre d'événements historiques. Notre seul souci sera ici de suivre de près l'évolution du rapport entre les structures tribales et le pouvoir politique sous toutes ses formes, depuis le premier État musulman en passant par toutes les formes du pouvoir qui se sont succédées dans le monde arabe jusqu'à l'apparition de l'État-nation moderne au milieu du XX^e siècle.

Section I - AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA TRIBU

L'histoire de la société arabe ne constitue pas, en dépit de son intérêt, la priorité de cette étude. Cependant, avant d'aborder le rapport entre État et tribu au sein de la société arabe, il nous paraît indispensable de rassembler quelques éléments ayant contribué à la création de la société arabe contemporaine. Ce type de recherche permet de s'apercevoir en effet qu'il existe une véritable logique de l'histoire. Celle-ci inscrivant chacune de ses périodes les plus significatives dans une dynamique évolutive continue, dont on retrouve plus au moins les inspirations et les traces dans les institutions actuelles. C'est ainsi que trois grandes étapes semblent ici avoir marqué l'évolution historique de la société arabe.

La première étape est marquée par l'organisation tribale de la société arabe ancienne. Nous pouvons considérer qu'elle couvre ce que les historiens s'accordent à désigner comme la « période préislamique ». La pertinence d'une telle étude vient du fait qu'elle permet une analyse complète de la société arabe ancienne et la compréhension des processus historiques qui ont permis à la tribu de devenir un élément de base de cette société.

La seconde étape tranche nettement avec la précédente en ce sens que la Révélation du Prophète, annonciatrice de l'Islam, est une amorce de révolution sociale. Là aussi, il est intéressant de voir comment la tribu a pu réagir à l'égard de la nouvelle idéologie, dont l'un des objectifs principaux affirmés est justement de remplacer les structures traditionnelles de la société par une nouvelle organisation sociale basée sur le principe de l'égalité entre les hommes.

Enfin, nous verrons que la troisième étape coïncide avec un retour en force du tribalisme faisant échec à ce qui aurait pu être un changement radical dans l'organisation de la société. Nous nous efforcerons de mettre en lumière les événements historiques et d'expliquer leur impact sur l'organisation de la société arabe. Or, tout au long de cette histoire, deux traits caractéristiques propres à la société arabe méritent d'être relevés : d'une part, un rapport conflictuel permanent entre la tribu et le pouvoir politique central, quel qu'il soit. Et d'autre part, l'évolution constante de celui-ci jusqu'à la disparition du Califat, en 1923, même s'il conserve fondamentalement le caractère religieux qui a contribué à lui donner une identité particulière.

§ 1. L'organisation tribale de la société arabe ancienne

Lorsqu'il s'agit d'évaluer le passé lointain d'un groupe humain, la seule certitude est l'incertitude, car la vérité ne se trouve nulle part. Différentes versions dessinent une image non seulement vague mais encore incertaine de ce groupe, pour la simple raison que tout ce qui a été écrit ou dit ne relève pas forcément de la réalité.

Dans le cas de la société arabe ancienne, la tâche est encore plus ardue. Car si nous parvenons plus ou moins à nous former une idée générale sur le mode de vie des Arabes, nous rencontrons de réelles difficultés quant à l'évaluation des systèmes politiques et économiques dominants à cette époque.

En effet, concernant le mode de vie lui-même, il apparaît clairement que cette société est composée de Bédouins vivant au nord et de sédentaires localisés davantage au sud de la Péninsule arabique. Cette répartition est déterminée par les conditions naturelles géographiques et climatiques, particulièrement hostiles au nord, imposant un mode de vie nomade, et à l'inverse au sud, des conditions moins rudes, permettant le regroupement des habitants dans des cités.

Sur le plan social, la description générale que font les anthropologues de la société arabe à l'époque préislamique donne l'image d'un rassemblement de quelques tribus bédouines autour de La Mecque, parlant la même langue et entretenant des relations sociales, fondées essentiellement sur les liens du sang.

« Avant le Prophète, écrit J.J. Schmidt, la Péninsule arabique, couverte de terres désertiques et de dunes à l'infini, n'a qu'une histoire très fragmentée. À part le Sud fertile, occupé par le Yémen, connu des Anciens sous le nom d'Arabia Felix (Arabie heureuse) et habité par des sédentaires, le reste des habitants est composé, en majorité, des tribus nomades qui côtoyaient quelques sédentaires avec lesquels elles partageaient une vie rude et difficile. Des guerres incessantes opposaient ces hommes qu'aucun système politique et social ne reliait véritablement entre eux. Quelques petites villes existaient autour de la Mecque, une cité de marchands, (...) Yathrib, la plus riche et enfin Al-Ta'if, une ville montagnaise »¹⁶.

La société arabe de cette époque se partageait entre les *badu*, bédouins nomades vivant dans le désert, se nourrissant de dattes, de lait et de viande, et les *hader*, citadins, qui se caractérisent par leur implantation stable en ville ou dans les villages et travaillant dans l'agriculture, le commerce ou l'industrie artisanale.

L'ensemble des œuvres des anthropologues indique que cette société souffrait de multiples carences : politiques, les gens vivant au sein de petites communautés (les « tribus ») éloignées les unes des autres et entretenant

¹⁶ Schmidt (J.J.), *Vers une approche du Monde arabe*, Paris 2000, Dauphin, p. 52.

d'incessants conflits ; sociales, avec l'esclavage et l'oppression des femmes ; mais aussi économiques, engendrées par la domination et l'exploitation des noirs et des pauvres.

À l'aube du V^e siècle, La Mecque devient le cœur de la société arabe, son centre commercial, culturel et religieux. En effet, pour la première fois de leur histoire, les Arabes, habitués à vivre séparés dans la nature, acceptent de fonder une vraie communauté ; un système se met alors en place. Grâce à son chef Qusayy, la tribu *Quraych* réussit à convaincre les habitants des montagnes de descendre dans la vallée et de s'installer pour la première fois dans des maisons de pierre. Qusayy met alors en place une « *dar al-nadwa* », une salle des réunions, depuis laquelle il dirige désormais les affaires courantes de la société naissante. Aidé par un « congrès » composé des chefs de famille *Quraych*, il confie à chaque famille de la tribu une tâche précise, dans une organisation purement tribale qui est la suivante :

- *Banu Hachem* et leur chef Al-Abass Ibn abd al-Mutaleb s'occuperont du pèlerinage à La Mecque ;

- *Banu Omeyya* et leur chef Abu Soufian se chargeront de la défense et de la guerre ;

- *Banu Nawfl* et leur chef Al-Hareth Ibn Amer auront la responsabilité des approvisionnements alimentaires ;

- *Banu Abd al-Dar* et leur chef Othmane Ibn Talha devront organiser les réunions ;

- *Banu Assad* et leur chef Yazid al-Aswad seront responsables des affaires judiciaires ;

- *Banu Tamim* et leur chef Abu Bakr al-Sedik auront pour tâches la sécurité et la levée des impôts ;

- *Banu Maghzum* et leur chef Khaled Ibn al-Walid dirigeront l'armée ;

- *Banu Adi* et leur chef Omar Ibn al-Khattab, enfin, devront assurer la représentation auprès des tribus et des empires voisins.

Il apparaît ainsi que le chef de la tribu *quraychite* n'a fait que rassembler les tribus autour de La Mecque, en se servant de l'*assabiyya*¹⁷, solidarité entre les membres des tribus, pour la mettre au profit du pouvoir collectif de l'ensemble des tribus. Sa seule « invention » fut la création de la salle de consultation. Le système a pourtant su s'imposer et faire ses preuves pendant des siècles, avant que la rivalité ne s'installe entre les deux branches de la tribu *Quraych*, Hachémites et Omeyyades, pourtant toutes deux descendantes du chef Qusayy.

¹⁷ Défini comme « cohésion du corps et esprit de groupe », ce concept a été inventé par le philosophe musulman Ibn Khaldoun (1332-1406) lorsqu'il traita de la typologie de « la ville » par opposition à « la campagne » en région arabe.

Une rivalité qui allait durer des siècles et qui ne sera réduite que par l'arrivée de l'Islam.

Il s'agit donc là de la première organisation tribale de la société arabe ancienne. Celle-ci a pu très vite bénéficier de l'adhésion de toutes les tribus, qui ont même accepté de reconnaître la suprématie des Quraychites. Tous les Arabes avaient donc, en commun dès cette époque, une organisation tribale, chaque tribu regroupant les descendants d'un seul ancêtre mythique. Cette organisation n'empêchait cependant pas les tribus de conserver leur indépendance. Chacune d'elles comprenait plusieurs clans et chacun de ces clans, plusieurs familles. Chez les nomades, la tribu se matérialise au travers d'un groupe circulaire de tentes, à l'intérieur duquel viennent se placer celles des clans en formant des cercles concentriques. À l'intérieur du clan, les tentes des fils entourent celles du chef de famille : c'est le *douar*. Chez les sédentaires, chacune des tribus occupe un quartier de l'oasis ou de la cité, réparti en sous-quartiers pour les clans.

En réalité, face à cette description, spécialistes et chercheurs se divisent en deux courants : la thèse la plus optimiste et peut-être aussi la moins réaliste voit dans ce système une société arabe préislamique politiquement organisée, jouissant d'un territoire bien défini, d'une autorité politique incarnée en la personne du chef de tribu, et enfin d'une structure économique garantissant l'équilibre entre les classes sociales. Les partisans de cette thèse ne doutent guère que les habitants de l'Arabie ancienne ont connu une sorte d'État avant même l'arrivée du prophète Mahomet, et que la société arabe était organisée selon des critères propres à son époque. Mais, en se focalisant sur la tribu comme seule structure politique, les défenseurs de cette thèse n'ont-ils pas fragilisé leur position ? Simplement parce que le système tribal s'est révélé, au cours de l'histoire, inefficace pour une société, faute d'éléments régulateurs suffisants.

Si l'on suit l'analyse faite par Tawfik Barou, cette organisation n'a aucun lien avec la notion de l'État tel qu'on le connaît aujourd'hui. « *En admettant que l'État est l'organisation politique d'une société, par la volonté du peuple, pour servir l'intérêt général de la nation à travers des institutions spécialisées dans chaque domaine*, dit-il, *nous ne trouvons pas une telle structure chez les tribus qui vivaient dans la Péninsule arabique. Celles-ci n'avaient aucune constitution, ni loi écrite, à part des traditions et coutumes appliquées et respectées par l'ensemble des membres de ces tribus* »¹⁸. Pour sa part, Abdallah Laroui tire une conclusion plutôt positive de cette expérience. Pour lui, l'établissement de ce système constituait une évolution naturelle de la famille patriarcale, du clan et de la tribu avec l'apparition concomitante d'éléments caractéristiques comme la propriété privée, l'esclavage, le

¹⁸ Barou (T.), *L'histoire ancienne des Arabes*, Damas, Dar al-Fikr, 1982, p. 165.

commerce, la monnaie et l'écriture. Pour lui, ce système, qu'il appelle « *État mondain* », a servi, avant tout, à garantir la paix entre tous et à maintenir l'équilibre que la majorité des clans jugeait naturel. « *Cet État, écrit Laroui, ne postule rien en dehors de la société dont il est un simple moyen d'action. C'est précisément cet aspect qui va frapper le Prophète Mahomet qui reprochera à l'État arabe, en l'occurrence celui de La Mecque, sa limitation au niveau de l'intérêt social de quelques-uns, et sa vision du temps historique comme maintien perpétuel de l'égoïsme et des inégalités du présent* »¹⁹.

Partant de ce principe, on peut penser que, étant deux formes organisatrices différentes du pouvoir dans la société, la tribu et l'État ne sont probablement pas faits pour s'entendre spontanément. Cela explique déjà pourquoi la forte domination des tribus ne peut faciliter l'émergence d'un État de droit dans le monde arabe aujourd'hui.

Une deuxième thèse, défendue par la plupart des spécialistes, reconnaît elle-même le poids de la tribu dans la vie des Arabes. Mais puisque la tribu est restée, jusqu'à l'arrivée de l'Islam, la seule entité politique, elle aurait surtout joué, selon eux un rôle perturbateur dans la société. En effet, selon cette thèse, le système tribal ne pouvait, en aucun cas, donner une stabilité politique et économique à ses membres, non plus qu'une stabilité territoriale d'ailleurs. Le désert imposant à ses habitants un mode de vie marqué par l'incessante quête de lieux plus propices.

En réalité, même s'il convenait tout à fait à la mentalité des nomades, en leur permettant de vivre en communauté et de faire face dans le désert aux attaques d'autres groupes, le système tribal ne garantissait aucun droit aux individus, soulignent les défenseurs de cette thèse. Quant à la structure économique évoquée par certains, celle-ci n'a pas empêché de nombreuses familles de s'emparer des biens de leurs tribus et de s'enrichir facilement, sans parler du despotisme de certains chefs de tribus ou encore de la protection de l'esclavage, pratique courante parmi les tribus de l'époque.

À La Mecque, rien ne viendra perturber le système mis en place par Qusayy, ni contester le pouvoir dont jouissent les tribus puissantes, chacune selon son poids, si ce n'est des conflits territoriaux assez compréhensibles, du fait d'une situation économique difficile et de terres cultivables rares.

La tribu était néanmoins progressivement en train de s'imposer comme la seule force sociale dans la société d'une part, en tant que structure bien définie et pesant sur la vie sociale et d'autre part, dans l'esprit des individus qui restaient avant tout attachés aux valeurs tribales essentielles transmises de génération en génération.

¹⁹ Laroui (A.), *L'État dans le monde arabe contemporain*, op. cit., p. 29.

C'est dans cet environnement tribal que Mahomet reçoit, vers 610, les premières révélations et, à partir de 612-613, prêche la nouvelle religion, prédication recueillie et réunie ensuite dans le Coran.

La révélation a, dès le début, affirmé la bonté et la puissance du Dieu unique, *Allah*, rappelé le jugement dernier et a particulièrement insisté sur l'égalité entre tous les hommes, menaçant du même coup la hiérarchie instaurée parmi les individus et les tribus. C'est là, à notre avis que réside le vrai changement provoqué par l'Islam, et le point fort de la nouvelle religion. Mais au fil du temps, l'esprit tribal reprendra le dessus sur les valeurs saintes que Mahomet a passé sa vie à enseigner à ses fidèles.

Faut-il rappeler ici, que la première mission que Mahomet s'était fixée consistait à sauver la société « *djahilite* », illettrée, première étape vers le progrès social, base de tout changement positif au sein d'une société ? La ligne de conduite du Prophète a été vite tracée, car il commence lui-même par s'attaquer à l'*assabiyya*, moteur de vie des Bédouins. La lecture attentive de ses gestes et comportements montre que le domaine social constitue un élément fondamental de la pensée de Mahomet.

§ 2. L'Islam, véritable révolution sociale

Les révélations du jeune prophète ne laissent pas les dirigeants tribaux insensibles. Si leur première réaction est de juger les propos de Mahomet délirants et de qualifier leur auteur de fou, ils réalisent très vite l'ampleur du danger que représente ce nouveau phénomène, en voyant Mahomet rassembler autour de lui un nombre croissant d'adeptes de tous les âges et de toutes les classes sociales.

Au-delà des événements politiques qui vont imposer Mahomet comme un chef temporel de la communauté naissante, le Prophète met en place des éléments destinés à organiser ses fidèles non seulement en une communauté religieuse mais aussi en communauté sociale. Une nouvelle forme d'organisation est née : l'« *umma* », la communauté des croyants. Celle-ci conserve pourtant des éléments hérités de l'ancienne organisation tribale préislamique, mais avec une différence, puisque cette nouvelle communauté musulmane est fondée non plus sur la parenté et le lien du sang, mais sur d'autres rapports qui sont aussi des valeurs nouvelles, particulièrement la croyance commune ou l'égalité devant un seul Dieu²⁰.

²⁰ Cf., Flory (M.), Korany (B.), Mantran (R.), Camau (M.), Agate (P.), *Les régimes politiques arabes*, op. cit., p. 29.

Sur la pression des tribus restées très puissantes, Mahomet part pour Yathrib, qui sera par la suite rebaptisée Médine. Bien accueilli avec ses fidèles, Mahomet entame depuis sa nouvelle demeure une révolution sociale sans précédent. Profitant d'une très forte popularité locale et du soutien illimité des « *Émigrés* » (les Mecquois venus avec lui de La Mecque) et des « *Auxiliaires* » (les habitants de Yathrib l'ayant accueilli triomphalement), Mahomet devient alors le symbole d'une nouvelle ère. Finies les rivalités entre tribus, désormais les hommes sont égaux devant Dieu. Les femmes vont elles-mêmes profiter enfin d'un nouveau statut, l'une des premières mesures du Prophète étant l'interdiction d'une pratique alors courante : l'enterrement vivant dès leur naissance des nouveaux-nés de sexe féminin.

Durant tout son « gouvernement » à la tête de la communauté musulmane, essentiellement arabe, Mahomet donnera l'exemple d'un bon gouverneur. Assurant un rôle de chef spirituel, il va s'entourer de ses proches fidèles, en veillant à ce que ces derniers ne soient pas que des chefs de tribus. Y figureront notamment son ami Abu-Bakr al-Sedik, descendant d'une petite famille quraychite ; Bilal, un jeune homme d'origine africaine, et bien d'autres qui ne seront pas forcément membres de tribus puissantes. Cette politique constituait un signe très fort envers ceux qui croyaient encore au système tribal.

Cependant, le combat de Mahomet pour défaire le système tribal s'est avéré long et rude. Mais disposant néanmoins d'une intelligence et de qualités innées de grand chef d'État, le Prophète réussit très vite à élaborer une « méthode » innovante. Les membres de la communauté musulmane devinrent des « Frères en Islam » : ce fut là la force de la nouvelle religion et le moteur de l'expansion de l'idéologie subséquente, en tant que civilisation universelle. L'originalité de l'œuvre de Mahomet, au niveau social, tient dans le fait qu'il n'y avait avant lui aucun exemple, ni modèle, à l'exception du système tribal qu'il rejetait. *« Mahomet fut un prédicateur militant, analyse Patricia Crone, qui combina la Parole de Dieu avec une ethnie spécifique, les communautés tribales arabes d'Arabie, pour produire une dynamique de conquête de la religion sans recourir à la moindre tradition politique antérieure. Les Arabes de la Péninsule ne possédaient rien d'autre qu'une homogénéité ethnique et culturelle. Mais la totalité du mouvement, qui devint la base d'une civilisation nouvelle, est née dans l'esprit d'un seul homme, Mahomet. Après la réunion des tribus arabes en une communauté fondée sur la Parole de Dieu, telle qu'elle fut révélée à l'un de ses membres, la conquête au nom de Dieu devint possible. En résumé, une société tribale insulaire se lance dans la conquête au nom d'une vérité ou d'une foi universelle »*²¹.

²¹ Crone (P.), *Salve on Horses*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, p. 22.

Les chefs des tribus, se voyant relégués au second plan, accusent le coup mais sans abandonner leur prétention au pouvoir. Ils vont seulement attendre le moment opportun pour réagir.

Ce moment tant attendu survint à la mort de Mahomet, vers 632. Évènement qui fut un choc pour les fidèles les plus proches. Le Prophète n'ayant pas désigné son successeur, sa disparition a laissé la porte ouverte à toutes les hypothèses.

L'enterrement du Prophète tout juste achevé, se déclenche le premier conflit tribal de l'histoire de l'Islam. Réunis dans le fameux « *saqifat bani saïda* », salle de réception, Mecquois et Médinois vont revendiquer leur droit de succession. L'esprit tribal se réanime. Le conflit prend une nouvelle ampleur avec la réapparition de l'ancienne rivalité entre Hachémites et Omeyyades. C'est Omar Ibn al-Khattab, une personnalité redoutable qui va mettre un terme à cette crise en choisissant Abu Bakr al-Sedik comme premier calife et en obtenant l'accord de tous. Omar s'est appuyé sur le fait que Mahomet avait confié, avant sa mort, à son ami et beau-père Abu Bakr, le soin de diriger, pendant sa maladie, la grande prière du vendredi. La crise fut évitée, mais cet événement témoigna à quel point la mentalité des Arabes, que l'on croyait « évoluée » depuis l'arrivée de l'Islam, demeurait essentiellement tribale.

Il nous faut cependant évoquer l'attitude de quelques tribus ayant manifesté leur hostilité envers l'Islam. Cette prise de position dénommée « *ridda* », le retour, le renoncement à l'Islam, annonçait implicitement le retour du tribalisme. Abu Bakr, premier calife, ne ménagea pas ces tribus, faisant, au besoin appel à la force pour les obliger à rester dans l'Islam. En revanche, conscient de la fragilité de la jeune communauté musulmane et craignant les ambitions des tribus, il désigna de son vivant Omar Ibn al-Khattab comme deuxième calife, souhaitant par là éviter une nouvelle crise. S'agissait-il d'une récompense pour « service rendu » ? L'important à retenir est que la succession échappait une nouvelle fois *de facto* aux règles tribales. Il convient de garder à l'esprit en effet que Mahomet a été le premier à ne pas choisir son successeur dans la lignée familiale. C'est précisément ce qui se reproduit avec la succession d'Abu Bakr.

Détenteur du pouvoir exécutif (*al-hukm*) au nom de Dieu et de l'autorité (*amr*), Abu Bakr, désigne donc son successeur, Omar, après consultation (*chûrâ*) des représentants de la communauté musulmane, celle-ci étant ensuite appelée à ratifier cette désignation. Avant sa mort, Omar devait décider à son tour que son successeur serait choisi par un groupe de six personnes, mais que ce choix devrait recevoir l'approbation et l'allégeance (*bay'aa*) de la communauté ou de ses représentants les plus influents. En conséquence, ce système de désignation a été appliqué pour Othman Ibn Affan, qui succède ainsi à Omar comme troisième calife.

Dès sa nomination, Othman provoque un changement radical au sein de « l'administration » de l'État. Durant tout son règne il privilégie ses proches. Il leur attribue honneurs, argent et postes importants, introduisant un népotisme qui va à l'encontre de l'esprit de l'Islam. C'est ainsi qu'il désigne Al-Walid Ben Oqba, son demi-frère par sa mère, gouverneur d'Al-Kûfa en Irak à la place d'°Ammar Ben Yasser. De même, il démet de ses fonctions le gouverneur de Bassora, Abu Moussa al-°Ashaîri au profit de son très jeune cousin Abdullah Ben Amer. Son frère adoptif Abdullah Ben Abi Sarh est lui-même nommé en Égypte, tandis que son cousin Moawya, gouverneur du Croissant fertile (la Syrie), voit son mandat prolongé. Cette attitude est pour une part à l'origine des troubles qui ont secoué la communauté musulmane avant même la mort d'Othman et, qui ont provoqué la réaction hostile quasi-unanime de tous les milieux : Musulmans de conversion plus ancienne que les Quraychites ; Médinois, jaloux de la faveur des Mecquois ; provinciaux mécontents de l'attitude de gouverneurs étroitement liés à l'entourage du calife. C'est à ce titre que nombreux sont ceux qui considèrent Othman comme le principal responsable du conflit entre Ali et Moawya, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

Othman est assassiné en 650. Les Musulmans restent sans calife pendant trois jours. Le quatrième jour, Ali Ben Abi Taleb, cousin du Prophète, est proclamé quatrième calife. La succession n'est pour autant pas facile. Mais personne ne prévoit alors ce qui va se passer : la nomination rapide d'Ali a été pourtant le signe avant-coureur de la première crise interne de la communauté musulmane qui allait marquer à la fois l'histoire des Musulmans et celle des Arabes. L'histoire des Musulmans, parce que c'est à l'issue de cette crise que ceux-ci se séparent en deux camps : chiite et sunnite.²² L'histoire des Arabes, car la fin de cette crise est marquée par le retour du tribalisme. Il nous semble important en conséquent d'analyser le déroulement de cet événement, non pour désigner les responsables mais plutôt pour s'en servir dans notre quête de compréhension du rôle joué par la tribu et l'influence de l'esprit tribal sur les individus.

Ali, le cousin de Mahomet, n'a pu s'imposer qu'après la mort d'Othman, troisième calife musulman. Sa filiation lui permettait pourtant de s'estimer prioritaire. Certains historiens le considèrent aussi comme le fondateur de la théorie selon laquelle le califat doit être réservé à la famille du Prophète. Le mouvement chiite, aujourd'hui très vif en Iran et en Irak entre autres, se situe dans cette acceptation. Il faut signaler ici que si les trois premiers califes étaient

²² Chiïtes : ensemble des communautés constituant le « parti » (*chia*) d'Ali, par opposition aux sunnites, fidèles à la *Summa*, la tradition du prophète, qui se sont ralliés à Moawya.

effectivement bien issus de la même tribu, la tribu *Quraych*, leur désignation n'a en aucun cas obéi aux règles du tribalisme.

Sitôt élu, Ali décide de marcher sur l'Irak, une région qui restait réticente quant à sa nomination. Avant de partir, il envoie les hommes de son choix pour remplacer ceux en poste dans les « *wilayats* », provinces. Ceux-ci parviennent non sans peine à se faire accepter par leurs prédécesseurs. L'un d'entre eux, Souhaïl Ben Hanif, désigné pour remplacer Moawya, est même renvoyé par ce dernier. Moawya refusait en effet de reconnaître l'autorité d'Ali avant de connaître le sort des assassins de Othman, son cousin. Il faut rappeler que Ali, étant présent à Médine lors du crime, a été soupçonné par certains de complicité dans l'assassinat d'Othman.

Une fois son autorité établie en Irak, et reconnu calife, Ali ordonne à ses fidèles de se diriger vers la Syrie pour y affronter Moawya. Bien qu'il soit le chef légitime de la communauté musulmane et le commandant de l'armée des croyants, Ali n'a jamais négligé l'importance des tribus dans l'organisation de son armée. Ainsi, il compose son armée des tribus qui le soutiennent : *Mohdar*, la plus forte et la mieux équipée prendra place au milieu ; *Raby'ah*, à droite ; *Qurayach*, *Assad* et *Kinana* à gauche ; devant, par ordre d'importance : *Kinda*, *Bakr*, *Tamim*, *Khouzā'ah*, *Bajjala*, *Thohal*, *Handala*, *Qoutāda*, *Likhazem*, *Azd*, *Douhal*, *Hamadan*, *Midhadj*, *Qaïs* et *Quwassi*.

De son côté, Moawya fait appel aux tribus pour le soutenir, mais un problème majeur persiste : de grandes tribus comme *Kinda*, *Koudaā*, *Hamadan*, *Qaïs* et *Quwassi* se sont trouvées partagées entre les deux camps. Ali tente alors un « coup de poker » en demandant aux chefs de ces tribus d'exercer leur influence sur leurs membres se trouvant dans le camp de Moawya pour les neutraliser.

La rencontre entre Ali, représentant du pouvoir légitime, et Moawya, représentant de l'opposition, fut sanglante. À l'issue d'une première longue et violente bataille, Ali a pu prendre l'avantage. Mais Moawya, aidé par la ruse de Omar Ibn al-°Ass, propose alors à Ali un arbitrage. Après quelques hésitations, ce dernier finit par accepter. Aux termes de l'accord, chaque camp devait alors choisir un représentant : les deux élus devaient s'isoler pour discuter et trouver une solution. Ils choisirent de confier le califat à un troisième homme, appelé à être reconnu ensuite par l'ensemble des musulmans. Le futur calife ne devant être ni Ali, ni Moawya. L'idée était d'éviter une nouvelle crise car chacun des deux adversaires ne pouvant, par principe, accepter la désignation de l'autre. Seulement, au moment du verdict, alors que Abou Moussa al-Ash°ari, représentant d'Ali, annonce aux deux camps qu'il ne reconnaît pas Ali comme calife. Omar, à qui Moawya avait promis l'Égypte en cas de victoire, choisit délibérément d'annoncer Moawya comme calife, en violation des règles établies lors de la discussion.

Cet arbitrage marque le triomphe du clan omeyyade et établit un nouveau type de gouvernement de la communauté musulmane, célébrant ainsi le retour officiel de l'ordre tribal.

§ 3. Le retour du tribalisme

Le conflit opposant Ali à Moawya, bien qu'ayant l'apparence d'une opposition politique et ultérieurement militaire entre deux partis politiques défendant chacun ses revendications, n'était en réalité que l'expression d'une rivalité ancienne opposant les deux branches les plus redoutables de la tribu Quraych : *Banu Hachem* et *Banu Omeyya*. Mais si l'attitude de Moawya à l'égard de la nomination du premier calife hachémite Ali était prévisible, en raison de l'hostilité que les Omeyyades entretenaient vis-à-vis de leurs cousins, c'est surtout le comportement d'Ali, premier jeune converti à l'Islam et proche de Mahomet, qui peut apparaître pour le moins incompréhensible. En tous cas, Ali et Moawya, ont considérablement contribué à faire avorter le projet initié par Mahomet.

En fondant la première communauté musulmane, le Prophète avait pourtant réussi à repousser la morale tribale d'autrefois au profit d'une morale nouvelle, imposant aux membres de la communauté d'obéir aux commandements de Dieu révélés par lui. Cette révélation va permettre de fonder un principe nouveau d'unité et de cohésion, en ce sens qu'elle enseigne qu'une autorité suprême règne au-dessus des groupes rivaux, à savoir le Prophète et la parole de Dieu. C'est de cette nouvelle conception que se dégage la notion nouvelle d'« *umma* », communauté, par opposition à celle du « *qawm* », peuple ou tribu, plus étroite.

Toutefois, la dynastie des Omeyyades qui prend son essor avec Moawya représente pour la société arabe une situation paradoxale. Sous cette dynastie, au moment même où l'Empire connaît une expansion d'autant plus remarquable qu'elle se développe aussi bien sur le plan politique et géographique que culturel, avec l'avènement d'une véritable urbanisation, on assiste néanmoins à un retour en force du tribalisme contraire à l'esprit de l'*umma*. Ce qui fait que l'on peut avec du recul considérer que c'est sous le système tribal, celui-là même que l'Islam était censé avoir défait, que la civilisation arabe a connu son âge d'or ! « *Sous les Omeyyades*, écrit P.J. Vatikiotis, *les Arabes ont créé, en moins d'un siècle, entre 660 et 750, les conditions dans lesquelles une civilisation islamique nouvelle a pu se développer dans les grands centres urbains du Proche-Orient ancien. Bien que le concept de l'État leur fût étranger, puisqu'ils constituaient une société tribale qui ne connaissait pas de citoyens, seulement des parents unis par les liens du sang, ils n'en fondèrent*

*pas moins un État centralisé et stable pour doter leur empire en rapide expansion d'une administration plus complexe que tout ce que les Arabes avaient connu jusqu'alors »*²³.

Bien que sa nomination fût, selon de nombreux historiens, illégale et que l'instauration d'un pouvoir dynastique fût elle-même considérée comme une violation du système politique (*bay'aa*) mis en place par le Prophète, Moawya réussit à transformer la théocratie islamique théorique en un État arabe séculier basé essentiellement sur la caste dirigeante arabe.

Le chroniqueur byzantin Theophanes décrit Moawya non comme un roi ou un empereur, mais comme un « protosymboulos », un premier conseiller, ce qui définit assez bien l'autorité qu'il a pu exercer. Le principal instrument de son gouvernement est la *chûrâ*, conseil de cheikhs, réunie par le calife ou un gouverneur de province. Cette *chûrâ* remplit des fonctions à la fois consultatives et exécutives. Associées à ces conseils provinciaux, les *wufûd*, ou délégations des tribus, formaient un ensemble basé sur le libre consentement et le loyalisme des Arabes²⁴.

Cependant, la méthode de succession héréditaire était encore trop peu connue des Arabes pour qu'ils puissent l'accepter immédiatement. Moawya, avec sa diplomatie caractéristique, trouva un compromis en nommant son fils. Ce procédé fournit un bon exemple de la manière dont fonctionnait son « parlementarisme tribal ».

La mort de Moawya fut accompagnée d'une série de troubles provoquée par la rivalité entre tribus, notamment en Syrie où les Omeyyades, ayant été obligés d'affronter le mécontentement croissant de leurs sujets, ne pouvaient compter sur l'appui unanime des Arabes. La volonté tribale d'indépendance, demeurée vivace notamment chez les nomades, et moins hostile aux Omeyyades qu'à l'État, trouvait à s'exprimer dans cette série de mouvements, tant politiques que religieux. Yazid, fils et successeur de Moawya, réussit à faire triompher son parti à l'issue d'une célèbre bataille (Mardj Râhit, 684-685).

Il faut observer ici que pendant cette période omeyyade, les tribus ont joué un rôle primordial. L'armée, composée des contingents arabes que la conquête avait répartis à travers le vaste monde islamique, conserve au moins jusqu'en 750 une organisation tribale. Cependant, les califes omeyyades ont eu un rôle décisif dans les conflits allant même jusqu'à accélérer la chute de leur régime²⁵.

« La principale faiblesse du régime omeyyade, et qui finit par provoquer sa chute, explique Bernard Lewis, réside dans les dissensions incessantes entre tribus arabes. La tradition nationale divise les tribus en deux grands groupes,

²³ Vatikiotis (P. J.), *L'Islam et l'État*, Paris, Gallimard, 1992, p. 33.

²⁴ Lewis (B.), *Les Arabes dans l'histoire*, Londres, Grey Arrow Édition, 1958, p. 60.

²⁵ Cf. Garcin (J.C.), *État et société et culture du monde musulman médiéval aux X^e-XV^e siècles*, Paris, PUF, 1^{ère} édition, p. 111.

celui du Nord et celui du Sud, chacun possédant un arbre généalogique détaillé qui montre les relations mutuelles d'un ancêtre commun. Déjà au temps de l'Arabie préislamique, des dissensions s'étaient produites entre tribus voisines, souvent apparentées, mais les querelles entre de grandes ligues de tribus furent le résultat des conquêtes ». Dans les territoires conquis d'un empire devenu immense, selon lui, « *les Arabes étaient logés par quartiers, selon leurs tribus. Ces segments formaient des ligues rivales, non pas sur une base géographique, mais plutôt comme une sorte de mosaïque. Les arbres généalogiques des tribus sont probablement fictifs ; du point de vue historique, toutefois, ils ont leur importance, car ils régissaient la vie arabe sous les Omeyyades. Le premier signe, encore assez vague d'une dissension entre les « ligues » du Nord et celles du Sud date du temps de Moawya. Elle s'étendit rapidement et eut recours à la violence chaque fois que l'autorité du gouvernement central se trouvait affaiblie, comme ce fut le cas à la mort de Yazid lorsqu'une des principales tribus du Nord, celle des Qaïs, refusa de reconnaître son successeur et opta pour Ibn al-Zubayer* ». Les Omeyyades purent triompher à Mardj Râhit, avec l'aide de la tribu du Sud, celle des Kalb, mais en entrant dans ce jeu risqué « *les Omeyyades, ajoute Bernard Lewis, étaient sortis de la neutralité. Après Abud al-Malik, les califes prirent l'habitude de s'appuyer sur l'un ou l'autre côté et le califat a dégénéré en un parti associé à un conflit tribal* »²⁶. Le dernier calife des Omeyyades, Marwan II (744-750), assiste avec amertume au retour des Hachémites qui prennent le pouvoir à l'issue d'un « coup d'État », mené avec l'aide des tribus puissantes notamment du sud de l'Irak.

La suite de l'histoire est plus mouvementée : l'Empire omeyyade prend fin de cette façon tragique sur un coup de force amenant au pouvoir une famille rivale, la dynastie abbasside. Des événements sanglants ont accompagné ce changement et ont fini par provoquer le soulèvement des tribus du Khorasan, dont les répercussions devaient atteindre l'ensemble de la société arabe. Au sommet de l'État, le tribalisme se renforce par le fait que le calife demeure le chef suprême des tribus, tout en étant le chef de la communauté. Descendant de Mahomet, le calife maintient l'appartenance à la tribu *Qurayche*, et surtout à la famille du Prophète comme condition primordiale de l'accession au califat.

Dès le début de l'époque abbasside, les tribus puissantes et proches de Damas, capitale de l'Empire, prennent le devant de la scène politique. Dans l'ensemble de la Syrie, entre l'époque de Harûn al-Rashîd et le XI^e siècle, si les groupes tribaux ayant des attaches bédouines avaient diminué en nombre, ils s'étaient en revanche agrandis et renforcés, ce qui contribuerait à expliquer leur rôle dans cette dernière époque.

La plupart de ces tribus ont néanmoins gardé leur emprise sur les régions qu'elles habitaient, et leur rôle n'a cessé d'augmenter. Ainsi, durant l'époque

²⁶ Lewis (B.), *Les Arabes dans l'histoire*, op. cit., p. 68.

fatimide, nous assistons à la montée en puissance des tribus, comme celle des *Tayys* qui tente de s'emparer des biens d'autres tribus voisines en transgressant par là un traité signé entre *Yamanis* et *Qaïssis*, les deux plus grandes tribus de la région.

Ultérieurement, tout au long de la période médiévale, on trouve d'autres exemples de l'influence de la tribu sur la société et notamment au Maghreb où la segmentation tribale berbère a joué un rôle particulièrement important, surtout dans la conquête musulmane. À partir du milieu du X^e siècle, la tribalité prend une nouvelle dimension avec l'arrivée en Afrique du Nord des *Hilaliens*, originaires de Haute-Égypte, et qui y fondent à leur tour leur célèbre dynastie.

Les quelques temps forts de l'évolution de la société arabe que nous venons d'analyser, montrent comment cette société a réagi aux différentes mutations qui l'ont bouleversée et comment la tribu en est, à chaque fois, sortie indemne, voire renforcée.

Malgré les mutations vécues par la société bédouine du nord de la Péninsule arabe, celle-ci a pu conserver ses caractéristiques tribales essentielles. Placés dans un premier temps sous la domination d'une seule tribu, la tribu *Qurayche*, qui accordait une certaine indépendance aux autres tribus arabes. Ces dernières, comme nous l'avons vu, se sont relativement senties à l'aise.

L'islamisation et les événements que nous venons de citer apparaîtront par la suite comme une révolution, mais une révolution malheureusement avortée, du moins sur le plan social. Tribus et clans, ayant rapidement retrouvé dans une nouvelle opposition entre Mecquois et Médinois un aliment à leurs querelles intestines, revinrent en force. Le constat général est que la tribu a réussi, en tant qu'unité sociale mais aussi politique, à conserver son identité et son influence à la fois sur la société et sur l'individu.

Plus tard, à la suite de conquêtes, les Arabes de la Péninsule sont progressivement devenus les héritiers des Empires universels de l'Orient antique. Pendant cette période, la société s'élargit comme elle ne l'a jamais fait auparavant. Pour la première fois de leur histoire, les Arabes sont aussi contraints de vivre avec des peuples étrangers, des Égyptiens, des Perses, des Berbères et d'autres encore, devenus tous ou presque musulmans.

Les invasions extérieures contribuent encore davantage à la transformation de la société. La domination ottomane, la plus forte, va durant près de quatre siècles façonner une société multiculturelle. Les influences se multiplieront avec la colonisation occidentale, qui aboutit à une véritable fragmentation de la société arabe. Des contextes différents, par exemple au Maroc, seul pays arabe à échapper à la domination ottomane, au Yémen et en Arabie Saoudite « oubliés » par les Occidentaux, permettront aux sociétés de ces trois pays de vivre des expériences relativement différentes par rapport à leurs voisins. L'arrivée précoce des Anglais en Égypte et celle, plus tardive, des Français en Afrique du